
Adresse et dons de la commune de Blond, s'indignant de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse et dons de la commune de Blond, s'indignant de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 160;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13685_t1_0160_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

liv. 10 s. aux besoins des défenseurs de la liberté, une commune de cent feux n'éprouve que le regret de ne pouvoir en fournir davantage, mais nous espérons être bientôt à même de faire de plus grands sacrifices à l'affermissement de la République.

Vive la liberté, l'égalité, vive la Montagne.»

MOLINES (présid.), PINET (secrét.), LAMARCHE.

16

La commune de Blond⁽¹⁾ invite la Convention à suivre le fil de la trame qui menace les jours des représentants du peuple, lui fait part des dons qu'elle a faits, et l'invite à demeurer à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Blond, 20 germ. II] (3).

« Citoyens représentants du peuple,

Les républicains de la commune de Blond ont été glacés d'effroi en apprenant que des mains parricides étaient au moment de diriger leurs coups sur la représentation nationale.

Quoi! des monstres sanguinaires ont voulu s'abreuver du plus pur sang des français! ... et pour comble d'horreur, les coupables sont des français!

Cette trame infernale est donc découverte...; mais il reste à en suivre scrupuleusement toutes les ramifications afin qu'aucun coupable n'échappe à la vengeance nationale... non, non, augustes habitants de la Montagne, vous ne souffrirez pas que les bourreaux de l'humanité souillent plus longtemps le sol de la liberté.

Ces scélérats stipendiés par les tyrans avaient-ils bien pu croire venir à bout de leur infâme projet! le crime les a donc tellement aveuglés qu'ils ne voient pas, plus de 20 millions d'hommes qui ont juré de périr plutôt que de cesser d'être libres; c'est le cri unanime des habitants de la commune de Blond, et ils ne seront jamais parjurés.

Restez, citoyens représentants, restez fermes à votre poste, ne l'abandonnez pas que vous n'ayez terrassé tous vos ennemis et ne leur donniez la paix qu'à des conditions glorieuses au nom français.

Il y a déjà longtemps que nous avons envoyé à notre district 19 marcs d'argenterie servant d'ustensile au ci-devant culte, et deux cloches du poids d'environ quatre milliers; de plus nous envoyons pour les défenseurs de la patrie, 81 chemises, 21 paires de bas, 2 draps, une paire de bottes et deux épauettes en or et 24 aunes de toile. Nous envoyons aussi par la même voiture 21 livres de plomb, 110 livres de cuivre et une pleine voiture de linges et d'ornements (objets de la vénération des sots); nous avons réduit en cendres 12 grands... de bois; leurs cendres feront de bon salpêtre. Et nous allons

(1) Hte-Vienne.

(2) P.V., XXXVIII, 221. Bⁱⁿ, 13 prair. (1^{er} suppl¹) et 16 prair. (suppl¹).

(3) C 305, pl. 1136, p. 11.

envoyer à la manufacture d'armes de notre district plus de deux milliers de fer pour faire des bayonnettes. S. et F.»

LAMOUTURE (mairie), CHATEIN, LAUWRENS, LADEGUEILLERIE, LORGUE (agent. nat.).

17

Les employés au parc d'Artillerie de l'armée du Nord, sous la dénomination de conducteurs généraux, etc., envoient pour les frais de la guerre 742 liv. 10 s. et demandent une désignation et un uniforme.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de la guerre (1).

18

La société populaire et la commune de Beaumont, département de Seine-et-Marne, félicitent la Convention sur les mesures qu'elle a prises pour déjouer les conspirateurs; elles disent que le représentant du peuple Maure a opéré dans ce département la régulière exécution des lois; elles ont envoyé au district 30 paires de souliers, 20 chemises et autres effets d'habillement.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La Sté popul. de] Beaumont, fait don de 30 paires de souliers et 16 chemises; les ateliers de salpêtre sont dans la plus grande activité. Elle applaudit à la fermeté du représentant du peuple Maure, dont les opérations, les discours et les exemples ont mis l'esprit public de cette commune à la hauteur révolutionnaire. La société demande que sa mission soit prorogée. — Renvoyé au comité de salut public (3).

19

La société populaire et le comité de surveillance de Brioude⁽⁴⁾ envoient 96 liv. en or et en argent 12 marcs 7 onces 4 gros d'argenterie des chemises de la toile et protestent que leur fortune et leur sang appartiennent à la patrie (5).

[Brioude, s.d.] (6).

« Législateurs,

Lorsque vous proclamez la République, lorsque vous assurez les bases de la liberté et de l'égalité et que les soldats de la patrie se font

(1) P.V., XXXVIII, 221. M.U., XL, 204; Bⁱⁿ, 16 prair. (suppl¹).

(2) P.V., XXXVIII, 221. Bⁱⁿ, 13 prair. (1^{er} suppl¹).

(3) J. Sablier, n° 1352.

(4) Hte-Loire.

(5) P.V., XXXVIII, 222. Bⁱⁿ, 13 prair. (2^e suppl¹) et 19 prair. (suppl¹).

(6) C 305, pl. 1136, p. 10.